



**Jackson (Louise A.), *Women Police. Gender, Welfare and Surveillance in the Twentieth Century***

Manchester, University of Manchester Press, 2006, 220 pp., ISBN 0 7190 7390 1

**Geneviève Pruvost**

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/chs/366>

DOI : 10.4000/chs.366

ISSN : 1663-4837

**Éditeur**

Librairie Droz

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 octobre 2008

Pagination : 141-143

ISBN : 978-2-600-01244-7

ISSN : 1422-0857

**Référence électronique**

Geneviève Pruvost, « Jackson (Louise A.), *Women Police. Gender, Welfare and Surveillance in the Twentieth Century* », *Crime, Histoire & Sociétés / Crime, History & Societies* [En ligne], Vol. 12, n°2 | 2008, mis en ligne le 28 avril 2009, consulté le 23 mars 2022. URL : <http://journals.openedition.org/chs/366> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/chs.366>

---

Ce document a été généré automatiquement le 23 mars 2022.

© Droz

---

# Jackson (Louise A.), *Women Police. Gender, Welfare and Surveillance in the Twentieth Century*

Manchester, University of Manchester Press, 2006, 220 pp., ISBN 0 7190 7390 1

Geneviève Pruvost

---

## RÉFÉRENCE

Jackson (Louise A.), *Women Police. Gender, Welfare and Surveillance in the Twentieth Century*, Manchester, University of Manchester Press, 2006, 220 pp., ISBN 0 7190 7390 1.

- 1 L'ouvrage de Louise Jackson est doublement original dans le champ des études historiques sur la police : elle ne s'intéresse pas tant à l'histoire institutionnelle qu'à la quotidienneté du travail policier des années 1920 aux années 1960, en décrivant les pratiques et les représentations par l'intermédiaire de témoignages oraux, d'autobiographies, mais aussi de sources médiatiques et cinématographiques; elle met par ailleurs en évidence un moment de convergence entre police et travail social à partir de l'expérience des femmes policiers au Royaume-Uni et en Irlande du Nord. En procédant à une étude de genre, Louise Jackson ne contribue pas seulement à une meilleure connaissance du personnel féminin, elle révèle deux spécificités de l'organisation de la profession de cette époque, d'une part, l'obligation pour les policiers des deux sexes, d'incarner l'autorité de la force publique, et d'autre part, la collaboration de la police à la mise en place de la protection sociale.
- 2 Plutôt que de résumer chapitre par chapitre l'ouvrage, on proposera ici une synthèse du double processus à l'œuvre dans l'intégration des femmes dans la police : le processus de féminisation des valeurs et des missions d'un métier originellement masculin, mais aussi le processus de virilisation des femmes dans leur rapport au métier. Illustrant la non-linéarité de l'histoire des genres et infirmant un processus

d'émancipation séculaire qui autoriserait les femmes à se rapprocher des hommes, Louise Jackson montre qu'en dépit du caractère typiquement féminin des missions assignées aux femmes policiers, le recrutement initial privilégie la démonstration de valeurs plutôt « viriles » chez les pionnières des années 1930-1950 et que c'est dans les années 1970 que s'imposent à l'inverse les stéréotypes féminins.

- 3 Comment rendre en effet ce métier attractif pour les femmes, sinon en tentant d'en faire un métier typiquement féminin ? Même si le métier policier constitue une ascension sociale pour les femmes (qui ne sont pas issues de milieux sociaux supérieurs à leurs homologues masculins), cela reste une profession atypique pour les femmes recrutées dans les rangs des étudiantes en travail social. Il s'agit par conséquent de changer la réputation du métier et d'infléchir le « mauvais genre » des femmes policiers en accentuant le caractère social du métier. Pour parer aux attaques des caricaturistes, des music-halls et des films qui diffusent une image sévère, masculine et autoritaire de la femme policier des années 1920 aux années 1930, une campagne de publicité est ainsi menée par les pionnières, aussi bien dans la presse que dans la production cinématographique. Il faudra néanmoins attendre les années 1960 pour que triomphe enfin une représentation plus féminine, pour ne pas dire plus « sexy » de la profession.
- 4 L'entreprise de féminisation de la profession passe surtout par la division sexuelle du travail : les femmes font des patrouilles pédestres ciblées. Elles cherchent avant tout des femmes et de mineurs prostitués, vagabonds, en fugue, ainsi que les éventuels agresseurs de ces deux populations vulnérables. Elles travaillent en outre de concert avec les services sociaux, du moins jusque dans les années 1960. Quand elles travaillent en civil (pour 10 % d'entre elles), avec les inspecteurs, les femmes restent également dans un registre typique : elles surjouent la féminité, pour n'être pas identifiées comme policiers, mais bien comme femmes inoffensives, lors des filatures ou des stratégies d'entrisme, notamment dans le monde de la nuit. Sur ce terrain, les femmes apparaissent plus disciplinées que les hommes, c'est-à-dire moins sujettes à la contamination des déviances qu'elles sont censées observer. En terme de culture professionnelle, il s'avère en outre que plus les femmes sont nombreuses sur un même site, plus elles forment un groupe distinct de celui des hommes.
- 5 Ce processus de distinction entre les sexes (sur le mode de la complémentarité) reste néanmoins contrebalancé par le processus concurrent de virilisation des femmes. Louise Jackson déconstruit le principe d'une frontière statique entre la police des hommes et la police des femmes, en s'intéressant à la pluralité et à la négociation des identités de genre et de métier. C'est de fait l'image première de la première génération de femmes recrutées, issues des patrouilles de la Première Guerre mondiale, qui revendiquent un héritage militaire. Même si Louise Jackson mentionne la difficulté d'étudier rétrospectivement les raisons d'embrasser un tel métier, elle tente d'établir une hiérarchie entre les arguments avancés, en comparant de manière statistique les résultats féminins, avec une enquête comparable, réalisée sur les hommes en 1973. Les statistiques présentées ne sont, certes, pas significatives, étant donné l'effectif féminin interrogé (N=40), mais elles donnent des indications intéressantes, notamment en terme de similitudes avec les hommes. Pour le dire autrement, il n'est pas anodin que 15 % des femmes entrent dans la police, pour l'uniforme et la discipline (contre 28 % des hommes). Il est intéressant de trouver autant d'hommes que de femmes intéressés par la dimension sociale du métier (respectivement 22 % et 25 % d'entre eux). Il est plus

surprenant encore de découvrir que la motivation principale invoquée est de ne pas travailler dans la routine d'un bureau, en bref, d'exercer un métier actif.

- 6 L'autre élément majeur d'appropriation par les femmes d'attributs masculins, c'est le pouvoir de déambulation dans l'espace public – une déambulation particulière, puisqu'il ne s'agit ni de prostitution, ni d'un trajet entre domicile et lieu de travail, mais bien d'une surveillance en uniforme, éminemment visible, de la rue. Les femmes doivent montrer leur aptitude à rester stoïque et incarner seules, sans chaperon masculin, l'autorité de la force publique. Autre point de convergence entre police féminine et police masculine, le contenu du travail des femmes reste policier. Tout d'abord, leur appréhension des femmes et des mineurs, même si elle apparaît, à l'époque, plus douce que la manière forte des hommes, reste du côté du contrôle social, autrement dit du rétablissement de l'autorité paternelle. L'ambivalence de leur action est révélée par l'éclatement, dans les années 1970, des affaires d'inceste, signant la fin de la spécialisation des femmes policiers dans de tels domaines.
- 7 Les femmes policiers n'ont cependant jamais été de pures spécialistes de l'enfance en danger et des femmes victimes. Une diversification de leur mission initiale s'est très tôt opérée à la faveur de négociations individuelles locales avec leurs collègues et leurs supérieurs hiérarchiques, notamment parce qu'elles étaient au départ peu nombreuses. Les statistiques annuelles de la *Metropolitan Women Police* révèlent par ailleurs qu'elles commettent aussi beaucoup d'infractions au code de la route, des accidents, des situations d'ivresse et de mendicité sur la voie publique. Quand elles travaillent en civil, elles ne traitent enfin pas uniquement des histoires de viol, elles ont des horaires aussi déstructurés que leurs homologues masculins et elles participent à la vie festive de leur brigade, sans subir de harcèlement, d'après les témoignages.
- 8 Un point, pourtant nodal dans la définition même de la fonction policière, reste néanmoins non documenté dans cet ouvrage : en dépit des faibles moyens qui leur sont alloués, les femmes font-elles usage de la force, voire de la violence, dans l'exercice de leur fonction ? Inversement, les femmes policiers sont-elles les seules à collaborer avec les travailleurs sociaux et à prôner les méthodes douces sur les méthodes fortes ? Il pourrait être intéressant, dans un travail ultérieur, de montrer l'effet sur les hommes de la féminisation du métier.
- 9 La recherche de Louise Jackson n'en est pas moins remarquable par l'ampleur de la réflexion qu'elle propose, menant de front une enquête sur la mise en place d'un État social, d'une police oscillant entre prévention et contrôle social, et sur l'émergence de rapports sociaux de sexe non dichotomiques.

---

## AUTEURS

GENEVIÈVE PRUVOST

CESDIP/CNRS, [gpruvost@free.fr](mailto:gpruvost@free.fr)